



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

**Caisse régionale
Île-de-France**



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités d'Île-de-France



BILAN DES CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) EN ÎLE-DE-FRANCE

SPSTi - Cramif - DRIEETS

MARDI 29 NOVEMBRE 2022





**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

**Caisse régionale
Île-de-France**



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités d'Île-de-France

Table ronde Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

Bilan 2015-2021



Thérèse Rossi, adjointe au responsable du service santé sécurité au travail à la DRIEETS
Frédéric Rambinaising, chargé de mission PDP-MEE à la Cramif

OBJECTIFS DU CPOM PDP



- Structurer les organisations
- Homogénéiser les pratiques
- Positionner les SPSTi comme acteurs incontournables
- Offrir une haute qualité de service pour le maintien en emploi

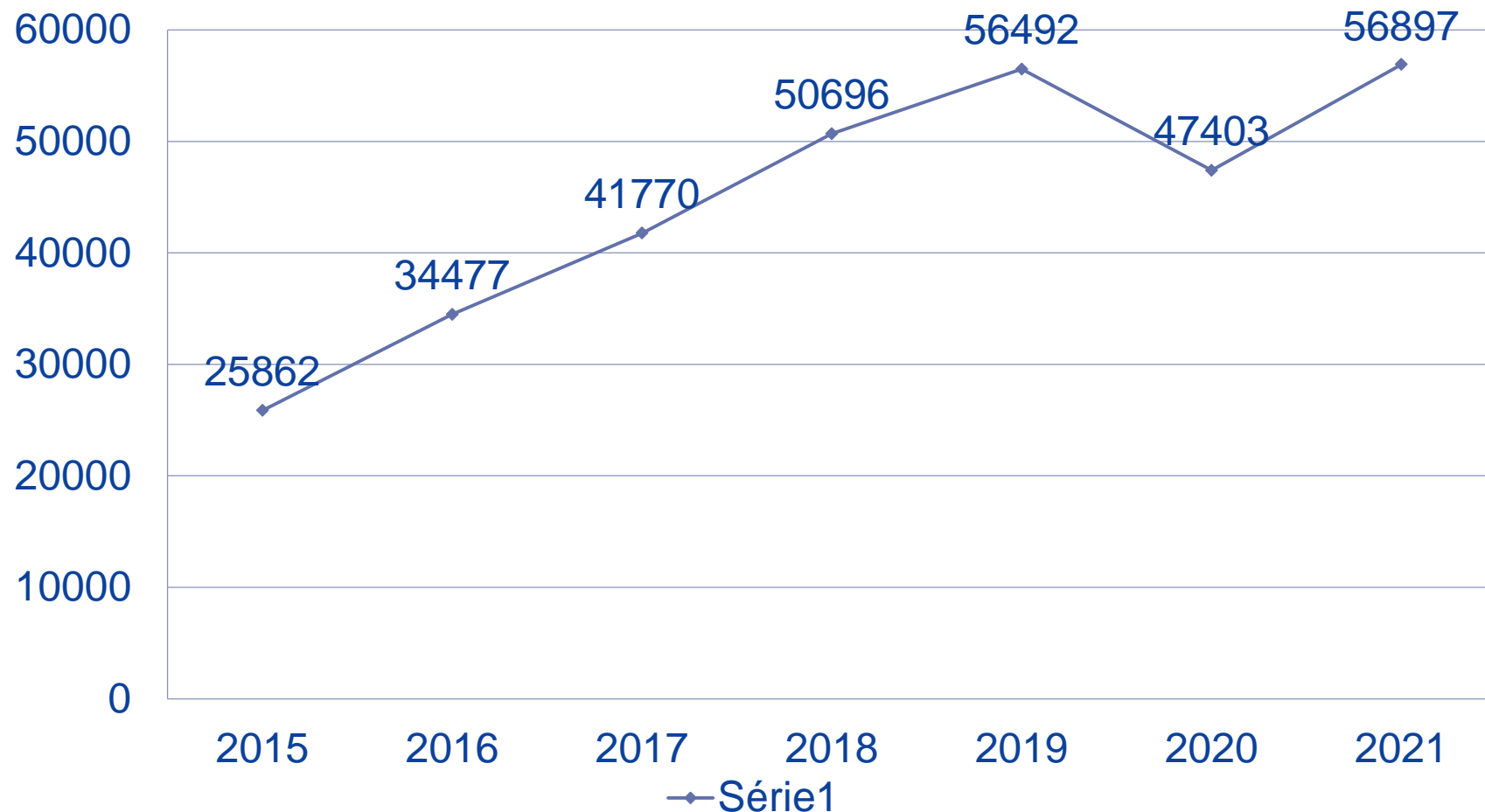
TABLEAU DE BORD CPOM-PDP IDF (1/2)

Référent PDP au sein des SPSTi	<p>Chaque SPSTi a nommé un référent PDP. L'appropriation de la thématique PDP repose sur le référent : signalements en cellule PDP, animation de la cellule maintien, etc.</p> <p>La PDP-maintien dans l'emploi (au delà de l'aménagement de poste) est une « pratique » de plus en plus de spécialistes.</p>
Relations avec le service médical de l'assurance maladie Lignes dédiées SPSTi -> SM	<p>Le service de l'assurance maladie a créé une ligne dédiée aux PS (36-08). Cette plateforme semble ne pas correspondre totalement aux attentes des MDT (temps d'attente, réponses différées, etc.)</p> <p>NB : La mise en place des CSAM service médical dans le cadre de la plateforme PDP pourrait faciliter les échanges entre SPSTi et le service médical de l'assurance maladie.</p> <p>Les SPSTi sont demandeurs d'échanges avec les médecins conseils. Mais devons nous aller vers des rencontres dites « confraternelles » et/ou développer les liens lors des cellules ?</p>

TABLEAU DE BORD CPOM-PDP IDF (2/2)

Cellule Maintien des SPSTi	<p>Une grande majorité des services ont créé des cellules pluridisciplinaires maintien en emploi. Le fonctionnement de ces cellules reste hétérogène ainsi que les moyens alloués.</p> <p>L'enjeu est d'intégrer le salarié dans un parcours cohérent et sécurisé en s'appuyant sur les compétences du réseau partenarial.</p> <p>Il faudra sans doute réfléchir à la mise en place d'une évaluation longitudinale des parcours des salariés, etc.</p>
Promotion de la PDP	<p>La prévention de la désinsertion professionnelle est un sujet majeur au sein des SPSTi ,des politiques publiques, des réseaux sociaux, etc.</p> <p>L'ensemble des SPSTi communiquent sur le sujet (site internet, réunions d'adhérents, CSE, etc.)</p> <p>A ce jour, les dispositifs de maintien dans ou en emploi ne sont pas intégré dans la Gestion des Parcours Professionnels (cf. Reco HAS).</p> <p>Les outils créés par la loi du 2 août 2021 facilitent la prise en compte du parcours du salarié et son maintien en emploi (RV de liaison, visite de mi-carrière, visite post-exposition).</p>

NOMBRE DE VISITES DE PRÉREPRISE RÉALISÉES EN IDF



Des expérimentations innovantes facilitées par un CPOM structurant...

DES EXPÉRIMENTATIONS ET OFFRES SPÉCIFIQUES TOUT AU LONG DU CPOM-PDP

- 2015 : AT complexe (case management)
- Des offres par branche d'activité (APAS-BTP, intermittents, etc.)
- Des offres par pathologie (ligue contre le cancer, club house, pathologies chroniques, etc.)
- Par bassin d'emploi (MIN de Rungis, action aéroportuaire, etc.)
- Par fragilité (expérimentations DGT et plateforme PDP)
- Initiatives des SPSTi (SAM.i)

RAPPEL DU RAPPORT IGAS DE 2017 SUR LA PDP ET ACTIONS DÉPLOYÉES EN IDF

- Améliorer les modalités de repérage par les CARSAT des personnes en risque de désinsertion, etc. (Plateforme PDP)
 - Renforcer l'action des services sociaux en matière de prévention de la désinsertion professionnelle, etc.
 - Développer l'appui à la négociation sociale sur la prévention de la désinsertion professionnelle, etc.
 - Développer la formation et l'information des professionnels en contact avec les salariés menacés de désinsertion professionnelle sur les outils de droit commun mobilisables, etc.
- Déploiement du mode plateforme PDP
 - Accompagnement des personnes les plus fragiles
 - Accords QVCT (maintien en emploi/handicap/seniors)
 - Développement d'une offre de formations sur la PDP (ESS/Afometra/CPPE, PRITH, etc.)

CONSTATS APRÈS 5 À 7 ANS DE CPOM

Des objectifs remplis :

- Une dynamique émerge du côté des SPSTI et des partenaires sociaux (accords d'entreprise, etc.)
- Des actions innovantes des différents acteurs (SPSTi, acteurs du maintien, acteurs institutionnels, partenaires sociaux, etc.)
- **En 5 ans, la PDP-MEE est devenu un SUJET majeur**

Mais des axes de progrès sur les sujets suivants :

- Difficulté de ciblage (la bonne personne et le bon moment)
- Disparité de prise en charge du salarié (selon sa branche et la taille de l'entreprise)
- Des outils qui mettent du temps à se déployer (VPR/essai encadré/CRPE/ EA/etc.)
- Des accompagnements qui demandent des expertises et du temps(ETP) pour déployer des parcours identifiés et sécurisés
- Une évaluation longitudinale des parcours attendue

LA PDP : UN AXE MAJEUR DE L'ANI DU 9 DÉCEMBRE 2020 ET DE LA LOI DU 2 AOÛT 2021

Quels nouveaux outils ?

- La cellule PDP des SPSTI (offre socle des SPSTi)
- Le rendez-vous de liaison
- Les visites de pré-reprise et de reprise
- La visite de mi-carrière
- L'échange d'informations entre les différents acteurs
- Essai encadré, CRPE et projet de transition professionnelle

TABLE RONDE

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE



Benjamin Berton, directeur de l'action sanitaire et sociale et de l'autonomie à la Cramif

Frédéric Rambinaising, chargé de mission PDP-MEE à la Cramif

Thérèse Rossi, adjointe au responsable du service santé sécurité au travail à la DRIETS

Dr François Pialot, médecin-conseil, chef de service à la DRSM de l'Assurance Maladie

Dr Soline Bellier, médecin du travail et directrice adjointe santé travail à l'ACMS

Dr Mounir Ghedbane, médecin du travail coordinateur au CIAMT

Dr Bernard Kriegel, médecin du travail coordinateur chez IPAL